LES HOMMES DE LA MINE DE MARON VAL DE FER

à Paul, Raymond, André et les autres ….

En littérature, le roman d'Émile ZOLA, Germinal, a fixé la vie des « gueules noires ». Les « gueules jaunes » associés aux Hommes du fer (les métallurgistes et sidérurgistes) , malgré leur différence, sont moins connues. Quelle injustice quand on sait que cette activité industrielle a contribué à la richesse de la Lorraine et de la France...

Entrée de la mine rue de Nancy

Sortie des eaux d'exhaure
Maron nord rue de Nancy

Borne de limite de la concession
Grande Goutte

Entrée de la poudrière
Fond de Monvaux

Alimentation électrique des galeries minières

Effondrement de la Petite Goutte

Tous ces vestiges trouvés dans notre forêt proviennent de l'exploitation passée de la mine de fer. Ils sont encore pour quelque temps les seules marques à ciel ouvert d'une époque bien révolue. Tout commence le 28 avril 1874, la Ste de la Haute Moselle obtient l'autorisation d'ouvrir la mine Maron Val de Fer et achète 4000 ha de concessions minières...

La mine a un besoin urgent de bras pour exploiter la minette car le travail manuel reste la tâche essentielle des mineurs. Sur place beaucoup hésitent face aux risques professionnels liés au travail souterrain. Il fut nécessaire d'élargir la demande aux autres régions et parfois à l'étranger.....

Si certains étaient expatriés, dans ce monde souterrain tous étaient égaux et devaient compter sans faille sur l'entraide et le soutien des autres : leur vie dépendait entièrement de cette solidarité.

Dans certaines familles plusieurs générations d'hommes s'y sont succédés...

A Maron, trois générations dans la famille BOUF y ont travaillé :

Camille: mineur – Camille dit le Shérif : porion – Raymond : wattman

La quatrième génération : Patrick et Pascal près de la borne D 92 rue de Nancy.

A ce même endroit leur père Raymond, donnait rendez-vous à sa femme accompagnée de ses deux fils.

Il passait sous terre vers 14 H 30 aux commandes de sa locomotive pour aller chercher des wagons remplis de minerai.

Le contact s'établissait lorsque sous leurs pieds le sol vibrait

Le wattman ou conducteur de locomotives travaille en étroite collaboration avec les équipes de mineurs et de chargeurs. Leur cadences de travail sont ajustées sur la production et le rythme de chargement de la minette dans les wagons. Pour faire progresser tous les deux mois le rendement, leur salaire est majoré d'une prime de tonnage « la petite sœur ». Quelques jours avant l'échéance, le travail s'intensifie et les chargeurs remplissent plus que raisonnable les wagonnets. Les montées dans les galeries sont plus ou moins favorables aux rouleurs. Ces hommes prennent des risques : il en va de leur réputation… On les attend à la bascule pour le pesage. Pour monter en surcharge, le conducteur lance sa machine plein pot : un gars au disjoncteur veille et cramponne la poignée pour éviter que tout disjoncte : ils sont gonflés et comptent surtout sur la chance. Parfois elle n'est pas au rendez-vous Raymond BOUF en a fait l'expérience. Pour éviter de dérailler dans les descentes on actionne la trappe du bac à sable situé sous le train. Le sable projeté, adhère aux rails et améliore ainsi le freinage... Cette-fois là la trappe s'est bloquée : le convoi a quitté le rail et a tapé dans le parement de la galerie : les wagons se sont empilés les uns sur les autres... Raymond a réussi à s'extirper de cet enchevêtrement de ferraille sans de trop de casse : il a eu chaud …. Mais il a été sanctionné.

MINES DE Maron Salbert

PERMIS DE ROULAGE

Titulaire : Mr BOUF Raymond.

né le 9 Mars 1928 à Maron (M.M.)

Nationalité : Française

autorisé à conduire la locomotive ou le locotracteur de chantier.

Délivré à Jarny-Maxeville, le 1er Juin 1961.

Le Directeur de la Mine.

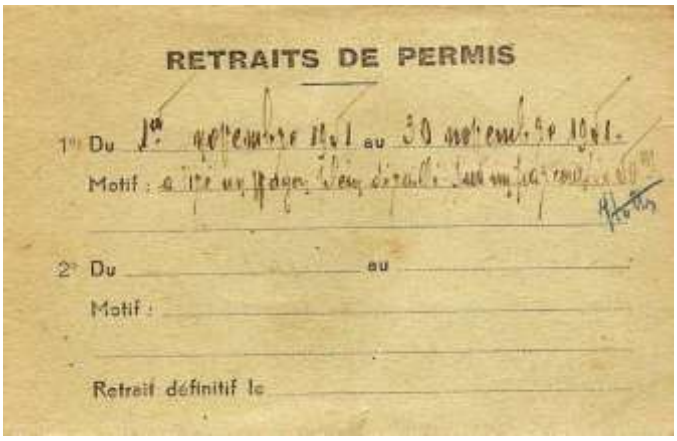
RETRAITS DE PERMIS

1° Du 1er septembre 1961 au 30 novembre 1961.

Motif : 6 jrs en 15 jours. Vient d'avoir 1 an en plus

2° Du ..... au .....

Motif : .....

Retrait définitif le .....

Camille BOUF est porion c'est-à-dire agent de maîtrise spécialisé dans les travaux du sous-sol.

Le mineur est toujours sur le qui-vive ! Les parements et le toit des galeries sont maintenus par des chandelles et des charpentes en sapin. Ce bois, quand il commence à céder, émet un bruit de craquement et s'il l'entend suffisamment tôt permet au mineur de se mettre à l'abri.

Camille est chargé de réceptionner ce bois. Il est très exigeant sur la qualité et aucune transaction n'est possible. Il refuse certaines livraisons et cela ne lui attire pas que de la sympathie... Qu'importe il reste imperturbable. Il sait que les vies des gars au fond en dépendent. Avec sa famille il habite route de Flavigny. Cette maison, il l'a construite, aidés par ses copains et la mine pour le financement (voir document)

MINISTERE de L'ECONOMIE NATIONALE

DEPARTEMENT : MEURTHE ET MOSELLE

COMMUNE de ...

TRAVAUX PRIVES

(Article 16 de l'Ordonnance du 27 Octobre 1945, relative au permis de construire).

DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE au commencement des travaux de .....
une maison à usage d'habitation
projetés à Flavigny
pour le compte de M. Bouf Camille
Adresse Flavigny
Destination des travaux usage d'habitation
Mode de construction maison ordinaire en briques et pierres
Justification de l'intérêt des travaux location immédiate
Exécution :
Montant total du travail approximativement cent cinquante mille francs
Evaluation en date du 28 septembre 1946
Durée probable des travaux ...8 mois
Date de commencement prévu Octobre 1946

Vu et approuvé
Flavigny le 19-9-46
Le Maire

Demande établie le 28 septembre 46
à Flavigny

(Signature)

Main d'Oeuvre nécessaire :

Spécialistes 4
Manoeuvres 8

Principaux matériaux nécessaires (au total)

Ciment (en tonnes)	10	Fontes et aciers moulés (y compris canalisations) (en tonnes)	2000
Chaux (en tonnes)	500	Bois (en mètres cubes)	10
Tuiles (en mille)	1000	Plomb (en Kg)	100
Briques (en mille)	2500 à tuiles 1000	Zinc (en Kg)	100
Aciers (en tonne)	2000		

Visa du ou des Offices Professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires

Observations : Le Sieur Mathieu Commandez, employé de M. Bouf pour lui procurer le ciment, les briques ainsi que les fers nécessaires

(cachet et signature)

Observations :

(cachet et signature)

DECISIONS

Mon père « ce héros » Pour Chantal, Martine et Didier PICARD ce n'est pas une expression surfaite mais une réalité…

A treize ans, leur grand-père Georges, délégué mineur présenta son fils André au Directeur de la Mine. Il fut embauché d'abord comme accrocheur, puis devient chargeur avant de partir pour l'armée. A son retour, il rejoint ses trois frères au fond comme chargeur. C'était un travail dur, on remplit à la main des wagons de 14 à 1 500kg et constamment dans l'eau malgré une pompe qui évacue celle-ci.

Une nuit, Chantal fut réveillé en sursaut, des gens tambourinaient aux volets de leur maison et criaient « André, ton frère Jeannot est mort, il a été écrasé par un bloc : il est mort sur le coup... »A partir de cet instant l'angoisse et l'inquiétude ne la quittèrent plus quand son père partait travailler. A son retour, bien vivant et sans blessure elle était soulagée...

«Il était beau notre père, toujours souriant et surtout fier de travailler à la mine. Il rentrait du travail tout jaune, on aurait dit qu'il était bronzé: il émanait de son corps une odeur de ferraille tenace que nous aimions respirer. Il était épuisé et c'est maman qui le lavait et le rasait.

Son obsession : la sécurité. En trente ans de carrière, il avait assisté à tellement d'accidents et de drames ! On nous traitait de gosses de riches : il est vrai que grâce à son salaire (le double de ceux de l'usine), nous sommes partis en vacances en Italie en 4 C.V. Dans le village peu de gens avaient ce privilège.»

Pour décompresser, il aimait faire la fête avec ses copains mineurs. L'occasion se présentait lors de la Ste Barbe, patronne des mineurs, tous les 4 décembre. Après le défilé, on désignait par tirage au sort le foyer qui conserverait une année durant la Statue : Martine se souvient encore de l'honneur qui incomba à sa famille... Jusqu'au début des années 50, André dit « Fissou » organisa cette fête à Maron aux cafés des Roches et du Centre.

C'est la maladie des mineurs de fer : la sidérose qui l'emporte à 78 ans.

Galerie principale de Maron nord.

En 1947, Raoul PARMENTIER rejoint son père et son frère à la mine. A 18 ans il est embauché comme aide-géomètre. Il échappe au service militaire, en contrepartie il choisit d'être mobilisé 8 années comme mineur de fonds. En 1960 il est chargeur sur les Joy. A l'heure du casse-coute vers 18/18 h30 il entendait le moteur du bus qui revenait de Nancy : il faut dire que la galerie qu'il exploitait, se trouvait seulement à 15 mètres du sol...En 1966, il est licencié et termine sa carrière à la ville de Nancy.

La mine se chargeait de loger ses porions en dehors de la cité minière. A Maron les familles BRU et SCHNEIDER entre autres ont bénéficié de cet avantage…

SOCIETE DES ACIERIES ET TREFILERIES DE NEUVES-MAISONS - CHATILLON

Usines de NEUVES-MAISONS à NEUVES-MAISONS (Meurthe-&-Moselle)

Tél. : NANT 53.55.88 (3 lgnes)
NEUVES-MAISONS 25.30.22 (3 lgnes)

Mêmes suite correspondance à M. le Directeur des Usines de Neuves-Maisons à Neuves-Maisons (M.-&-M.) sans désignation de personne

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HAUTE-MOSELLE - NEUVES-MAISONS

N° 825/RA
(A rappeler obligatoirement sur toute correspondance et expédition)

PRIERE DE NE TRAITER QU'UN SUJET PAR LETTRE

NEUVES-MAISONS, le 1er Avril 1966.
(M.-&-M.)

Monsieur SCHNEIDER J.Marie

20, rue de Nancy

54 - MARON

Monsieur,

Ainsi que vous le savez, la Direction Générale de notre Société a l'intention de ne plus exploiter la Mine de Maron Val-de-Fer. Cela se traduira par la diminution de l'activité de la Mine en plusieurs étapes jusqu'à l'arrêt total de l'exploitation qui interviendra vers la fin de 1968.

Un certain nombre de licenciements auront lieu au cours de l'année 1966. A partir du mois d'Octobre et jusqu'à l'arrêt, il restera 125 mineurs qui assureront l'exploitation sur la base d'une production de 2.200 tonnes par jour.

J'ai demandé à la Direction de la Mine de bien vouloir vous comprendre dans ce groupe de 125 mineurs qui travailleront jusqu'à la fermeture de la Mine. Je pense en effet qu'à cette époque, où il existera à l'Usine de Neuves-Maisons des besoins en main-d'oeuvre, vous pourrez y être utilement employé.

C'est pourquoi je puis dès maintenant vous donner l'assurance que, sauf circonstances imprévisibles, vous serez embauché à l'Usine après votre licenciement de la Mine, si vous en exprimez le désir.

Dans ce nouvel emploi, vous conserverez le bénéfice de l'ancienneté acquise dans la profession minière pour tous les avantages liés à l'ancienneté qui seront accordés dans l'Usine.

En contrepartie, je vous demande de nous donner l'assurance que, sauf circonstances imprévisibles, vous acceptez de rester à la mine tant que nous vous le demanderons. Nous vous demandons cette assurance parce que nous devons être certains de ne pas manquer, pendant cette période, de l'aide des différents spécialistes nécessaires à l'exploitation.

Vous pouvez nous donner cette assurance simplement en nous renvoyant un exemplaire de cette lettre après y avoir marqué "lu et approuvé" et l'avoir signé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur des Etablissements de l'Est :

E. HERDLICKA

E. HERDLICKA

Lu et approuvé

RF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

Décerne à M. BRU Marcel, porion à la SOCIETE des ACIERIES et TREFILERIES de NEUVES-MAISONS CHATILLON, MINES DE MARON VAL DE FER, à MARON

la Médaille d'honneur du Travail en VERMEIL

en récompense pour trente ans d'ancienneté de services

Fait à NANCY le 28 JUILLET 1958.

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

Pour le Ministre

Aujourd'hui les professions de la mine ont disparues. En 1968, la mine de Maron Val de Fer a été fermée.

En 1997, la dernière « Montrouge » à Audun Le Tiche en Moselle a subit le même sort.

Du fait de la dangerosité de leur travail peu de mineurs sont encore vivants. C'est leurs descendants qui avec fierté nous en parle.

.En les épousant leur femme épousait aussi la mine...Elle faisait partie d'une caste de par les statuts de cette profession. Leur vie était ryhmée par les contraintes horaires et par la crainte des accidents. Et puis la maladie ou sidérose les a parfois privées de leur conjoint avant l'heure...Ces épouses et ces veuves préfèrent rester discrètes : les souvenirs sont encore durs et trop émouvants...

Photo de Marie-Odile CAUREL

Paul HENRIET fait partie de ceux qui sont restés jusqu'à la fermeture de la mine.

Comme mécanicien, il est chargé de la maintenance.

Son objectif trouver rapidement des solutions pour que les machines fonctionnent et que rien n'entrave la production. On compte non seulement sur sa compétence mais sur sa disponibilité et sa rapidité d'intervention.... On se rappelle quand il passait dans notre village sur sa moto, son motoculteur ou son tracteur.

Aujourd'hui sa famille l'aide à surmonter sa maladie

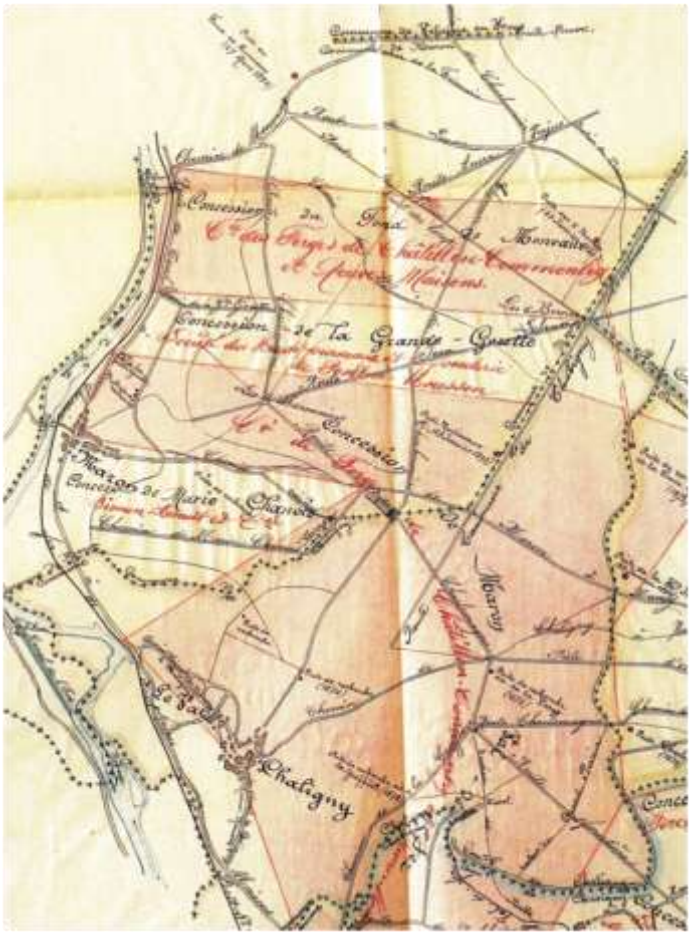

Etablissement des forges de

Châtillon - Commentry et Neuves Maisons

Calque sur lequel est mentionné les concessions minières de la forêt de Haye dans le secteur de Maron.

Ces concessions ont commencé a être exploitées a la fin du XIX siècle.

A lire : L'Epopée du Fer - 100 ans de métallurgie en Meurthe et Moselle de François MOULIN

Annick HENRY (Maron 09/2011)

Michel HENRIET

Merci aux familles qui nous ont aidés à constituer ce récit

François BOYETTE nous a fournit les photos des galeries minières de Maron.

A voir l'atelier de la Mémoire Ouvrière à Neuves Maisons
Lire : Combien de Tazas ? de Michel HILDENBRAND